

## Lucien Fa, président de Yoplait

# Yoplait, numéro deux des yogourts vendus dans le monde

Chaque minute, plus de 150 000 yogourts et laits fermentés, desserts lactés, fromages frais et crèmes de la marque Yoplait sont consommés dans le monde. Installée à Boulogne-Billancourt depuis 2003, l'entreprise a emménagé en février 2006 dans de nouveaux locaux, 150, rue Gallieni. Numéro deux mondial des produits laitiers frais, Yoplait a mis en place un système de franchises qui lui permet de bénéficier de partenariats bien implantés dans plus de cinquante pays. Rencontre avec son président, Lucien Fa.

### **Boulogne-Billancourt Information :** **Comment est né Yoplait ?**

**Lucien Fa :** L'entreprise est née en 1964 du regroupement de six coopératives laitières régionales françaises, sous la marque Yoplait. Son nom est la contraction de « Yola » et « Coplait », marques exploitées par deux de ces coopératives. À l'époque, elle développe les mêmes produits que son concurrent Danone : yogourts nature, aux fruits, petits suisses ou fromages frais. Mais dès 1974, elle invente Yop, premier yogourt à boire, et révolutionne le marché. En 1995, le concept du « Panier » dans la gamme yaourts aux fruits est lancé. Il a depuis fait le tour du monde. Aujourd'hui, notre société lance près de cinq nouveaux produits par an, dans des gammes déjà existantes, Panier, Yop, Perle de lait, Frutos...

### **BBI : Comment a évolué le statut de Yoplait et comment la société est-elle désormais organisée ?**

**L. F. :** Jusqu'à 2002, Yoplait était une division du groupe coopératif laitier français Sodiaal. Créé en 1990, il comprenait plusieurs branches : Yoplait pour les produits laitiers frais, les fromageries Riches Monts dans le secteur fromager, Candia dans le secteur du lait, Sodiaal Industries pour les poudres de lait, ingrédients laitiers et laits infantiles, Beuralia pour le beurre et enfin Régilait pour les laits en poudre, laits concentrés et laits infantiles. En 2002, Sodiaal a cédé une partie de Yoplait qui s'est constitué en Société anonyme simplifiée (SAS). Le groupe, actionnaire historique, détient 50 % des parts, les 50 autres ont été acquises par le fonds d'investissement français PAI Partners. Yoplait est un modèle original et unique puisque l'international, sauf le Benelux et la Grande-Bretagne, est orga-

nisé en franchise dans une cinquantaine de pays. Ces partenaires locaux, qui possèdent leurs propres usines et équipements, ont sous licence le bénéfice de la marque Yoplait. Ce système a permis à Sodiaal, qui n'avait pas les moyens de ses concurrents, de dégager de nouveaux revenus. En effet, Yoplait a un chiffre d'affaires de 660 millions d'euros pour sa partie hexagonale et 2,5 milliards d'euros dans le monde. Ce qui en fait la deuxième marque mondiale de yogourts avec 9 % des parts de marché, derrière Danone (20 %) et devant le suisse Nestlé.

### **BBI : Quels sont les facteurs de croissance de votre secteur ?**

**L. F. :** Les produits laitiers sont bons, sains, pratiques à consommer et bon marché. Ces quatre éléments constituent des facteurs de croissance. Un seul exemple. Face à une occasion de consommation, quand le yogourt est mis en concurrence avec un sandwich, une pâtisserie ou une crème glacée, il s'avère qu'il est très peu cher. Vingt-cinq centimes d'euros pour un yogourt aux fruits vendu par pack de douze ou de seize. D'autre part, le marché évolue en fonction des mœurs alimentaires. Or, aujourd'hui, on sait que la qualité de notre santé est déterminée par ce que nous mangeons. Yoplait adhère au PNNS (Programme national nutrition santé), lancé par le ministère de la Santé et des Solidarités, qui recommande de manger deux à trois portions de fruits par jour. C'est ainsi que notre gamme s'est étendue en avril dernier avec « Panier de Yoplait, Ma Portion de Fruits » qui apporte, avec deux pots, l'équivalent d'une portion de fruits. Notre marque comprend aussi depuis cette année un yogourt renforcé en calcium, Calin, enrichi en vitamine D.

### **BBI : Comment expliquer que la consommation de produits laitiers frais soit si élevée en France ?**

**L. F. :** La France a une consommation par habitant parmi les plus élevées au monde : 33 kg par an et par habitant, soit 264 pots ! Les américains sont à peine à 5 kg, les chinois à 0,1. Cela tient à plusieurs raisons. Tout d'abord, à l'invention par un Catalan du yogourt industriel au début du XX<sup>e</sup> siècle qui a fait naître un véritable marché. Ensuite, le yogourt s'est inscrit de manière naturelle dans les habitudes de consommation des Français. Deux fois par jour, on en mange en fin de repas et depuis une quinzaine d'années, de plus en plus au petit déjeuner. Ce n'est pas le cas en Allemagne ou en Grande-Bretagne.

### **BBI : Quels sont les métiers de Yoplait ?**

**L. F. :** Les métiers les plus importants sont liés à la nature même de notre activité. Nous devons acheter une grande quantité de produits pour fabriquer nos yogourts – lait, fruits, sucre, – d'où l'importance de notre service achats. Puis, nous devons les livrer rapidement car ils sont ultra-frais. Notre fonction logistique est donc très développée. Enfin, n'oublions pas la nutrition et le développement avec nos nutritionnistes et ingénieurs développement produits qui oeuvrent constamment à l'amélioration des variétés existantes et à la recherche de recettes innovantes. Et enfin, les fonctions marketing, production et qualité sont aussi essentielles pour répondre aux attentes de nos consommateurs.

### **BBI : Pourquoi avoir quitté vos anciens locaux pour un nouvel immeuble ? Quelles sont les différentes fonctions occupées au siège bouloonnais ?**



△ **LUCIEN FA, président de Yoplait**

Président fondateur de Green Giant France, une société spécialisée dans les légumes en conserve, Lucien Fa devient en 1979 directeur marketing chez Lesieur. Puis, il rejoint Danone où il occupe les mêmes fonctions. En 1986, il devient directeur du développement de Danone international puis successivement directeur de deux filiales du groupe, Griffins (biscuits) et HP Foods/Lea Perrins. En 2002, il est nommé président de Yoplait. Lucien Fa a 62 ans.

**L. F.** : J'ai été moi-même Boulonnais entre 1976 et 2002. La ville m'était donc familière. Quand nous avons choisi de quitter Villepinte, il y a quatre ans, le choix s'est vite imposé. Il y a un an, nous avons eu besoin de nous agrandir. Nous sommes donc passés de 2 200 à 3 000 m<sup>2</sup> dans nos locaux actuels, 150, rue Gallieni. Les salariés du siège social de Yoplait sont au nombre de 180. Les effectifs se répartissent entre la direction des opérations monde, la finance, les ressources humaines, le marketing et le commercial, le développement produits, la qualité et l'international.

■ Propos recueillis par Estelle Nouel

**Yoplait**

150, rue Gallieni. Tél. : 01 70 19 42 00  
[www.yoplait.fr](http://www.yoplait.fr)  
 • 460 000 tonnes de produits laitiers frais fabriqués par an en France dans 3 usines  
 • 660 millions d'euros de chiffre d'affaires en France en 2006  
 • Nombre de collaborateurs : 1 500 en France dont 180 à Boulogne-Billancourt.

**Emploi**

**Marché du travail de l'été 2007**

**Baisse du taux de chômage à 5,8 %**

Le taux de chômage a baissé de 0,3 point durant l'été passant de 6,1 % en mai à 5,8 % de la population active en juillet. En juin, la baisse concerne une fois encore toutes les catégories de demandeurs d'emploi et notamment les plus de 50 ans mais le nombre de cadres au chômage augmente en juillet (+ 2 %). Le nombre de demandeurs d'emploi dans notre ville est de 3 242 en baisse de 0,9 % par rapport au mois de juin 2007. Sur l'ensemble de l'année, la baisse s'établit à 13,1 %. Au niveau national, le taux de chômage s'établit à 8 % de la population active et baisse donc de 0,1 point par rapport à juin soit un nombre de demandeurs d'emploi qui s'élève à 1 958 800.

**Chômage des cadres**

À Boulogne-Billancourt, les cadres représentent 1 082 demandeurs d'emploi. Le chômage des cadres connaît une hausse de 2 % par rapport au mois de juin. Sur l'année, on constate néanmoins une baisse de 17,7 %.

**Chômage des jeunes**

Les jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi sont désormais 266. En baisse de 1,1 % par rapport au mois de juin 2007, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans a baissé de 6,7 % sur l'année.

**Chômage des plus de 50 ans**

Le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans est en baisse. Ils sont 624, soit une diminution de 1,3 % par rapport au mois de juin 2007. Sur l'année, la baisse s'établit à 12,4 %.

**Chômage de longue durée**

La part du chômage de longue durée est en légère hausse. Au mois de juillet, 965 personnes sont en recherche d'emploi depuis plus d'un an, soit une hausse de 0,1 % par rapport au mois précédent. Pour l'ensemble de l'année, la baisse s'établit à 26,8 %.

• Source : Maison des entreprises et de l'emploi du Val de Seine  
 Tél. : 01 55 18 48 41. Fax : 01 55 18 48 36.  
 Courriel : [dev.eco@mairie-boulogne-billancourt.fr](mailto:dev.eco@mairie-boulogne-billancourt.fr)

# Anne-Charlotte Rousseau et Mailys Cantzler

## Les entreprises à l'heure des nourrissons

Spécialisées dans le conseil et la création de structures d'accueil de la petite enfance, Anne-Charlotte Rousseau et Mailys Cantzler, deux des trois fondateurs de Crèche Attitude, racontent l'itinéraire qui les a conduit à créer ou reprendre quinze crèches en France.

### Pourquoi vous êtes-vous intéressées au secteur de la petite enfance ?

**Mailys Cantzler :** Tout a commencé en 2003. Avec Anne-Charlotte, nous visitons une exposition de Magritte au Grand Palais et plutôt que de se concentrer sur les tableaux nous avons entamé une conversation à bâtons rompus sur les aides financières mises en place par le gouvernement dans le cadre de la conférence de la famille, tenue en avril de la même année. Ces mesures avaient pour objectif d'inciter les entreprises à participer à la création de lieux d'accueil pour la petite enfance. Toutes les deux, nous étions diplômées d'écoles de commerce et avions une expérience d'entrepreneur. Concilier notre connaissance dans la création, le financement et la gestion d'entreprises avec le savoir-faire des professionnels de l'enfance, nous a semblé une excellente idée. À l'époque, il se disait que 95 % des crèches étaient déficitaires et ne pouvaient accueillir que neuf enfants sur cent. Il y avait donc une vraie place pour nous, professionnelles de la gestion, pour apporter au secteur des crèches un service de création et de gestion de structures d'accueil. À partir de cette discussion, tout a été très vite. Avec notre troisième associé David Fillon, nous avons créé notre entreprise le 18 juin, une date facile à retenir, puis démarché les directeurs des ressources humaines afin d'expliquer les nouvelles mesures gouvernementales de la politique familiale.

### Le changement de la loi a donc impulsé l'idée ?

**Anne-Charlotte Rousseau :** Depuis 2003, le gouvernement finance via le DAIPE (Dispositif d'aide à l'investissement de la petite enfance), à hauteur de 80 %, la création du lieu d'accueil. Pour un berceau, l'entreprise peut recevoir jusqu'à 10 000 euros. Quant à ses frais d'exploitation, ils plafonnent à 14 % via les allègements d'impôts et les financements de la Caisse d'allocations familiales. Il est possible de diminuer ce budget en signant des contrats spécifiques avec la CAF et les mairies. Depuis 2004, nous avons créé et gérons six crèches en entreprise. Nous avons également des structures d'accueil qui s'appuient



△ Anne-Charlotte Rousseau et Mailys Cantzler.

sur des financements mixtes mairies, entreprises ou simplement municipaux. Nous accueillons environ 800 enfants et employons plus de 200 salariés. Nous recruterons d'ici à la fin de l'année 132 personnes. Dès la première année nous avons réalisé des profits et cette année nous réalisons un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros.

### Au fond, vous vous substituez aux actions municipales ?

**Mailys Cantzler :** Non, nous travaillons avec les municipalités. Beaucoup d'entre elles délèguent la gestion de leurs crèches. D'ailleurs nous répondons régulièrement aux appels d'offre lors d'une création. Qu'il s'agisse de mairies ou d'entreprises, nous trouvons le local, nous recrutons le personnel et nous assurons la gestion. Nous innovons également. Par exemple, nous venons d'ouvrir à Boulogne-Billancourt, juste au-dessus de notre siège social, une micro-crèche qui accueille

neuf enfants. En fait, le projet a été financé par la clinique CCBB (4 places), la préfecture des Hauts-de-Seine (1 place) et nous-mêmes, Crèche Attitude (4 places). Trois professionnelles de la petite enfance se partagent l'accompagnement des enfants. Souvent, les assistantes maternelles ont peu de place pour recevoir les enfants et elles sont isolées. Avec cette structure, nous les intégrons dans une équipe et pallions l'étroitesse de leurs appartements. À Roissy, nous avons monté une crèche partagée entre huit entreprises. À La Défense, nous avons installé une crèche dans la tour de la compagnie Areva. Vous voyez, il existe autant de solutions que de besoins différents.

### Quel accueil vous ont réservé les entreprises ?

**Anne-Charlotte Rousseau :** En 2003, nous avons pris notre bâton de pèlerin pour expliquer aux directions des ressources humaines le bénéfice d'une telle offre aux salariés, rendue accessible financièrement grâce aux mesures fiscales et financières récentes. Aujourd'hui ces mêmes directions nous contactent directement via notre site web. L'exemple de Roissy montre que les entreprises peuvent partager les frais de fonctionnement et elles ne paient que pour les besoins de leurs salariés. Mais les bénéficiaires sont également d'un autre ordre. Dans les crèches, les horaires sont peu souples et les parents doivent multiplier les trajets pour amener leurs enfants puis gagner leurs entreprises. Avec la crèche, dans ou à proximité de l'entreprise, ils diminuent leur temps de trajet et bénéficient d'heures de garde assouplies, calquées sur l'élasticité de leurs propres horaires. Et cet avantage-là n'est pas négligeable. Tout le monde s'y retrouve, le salarié et le chef d'entreprise qui fidélise ainsi ses employés.

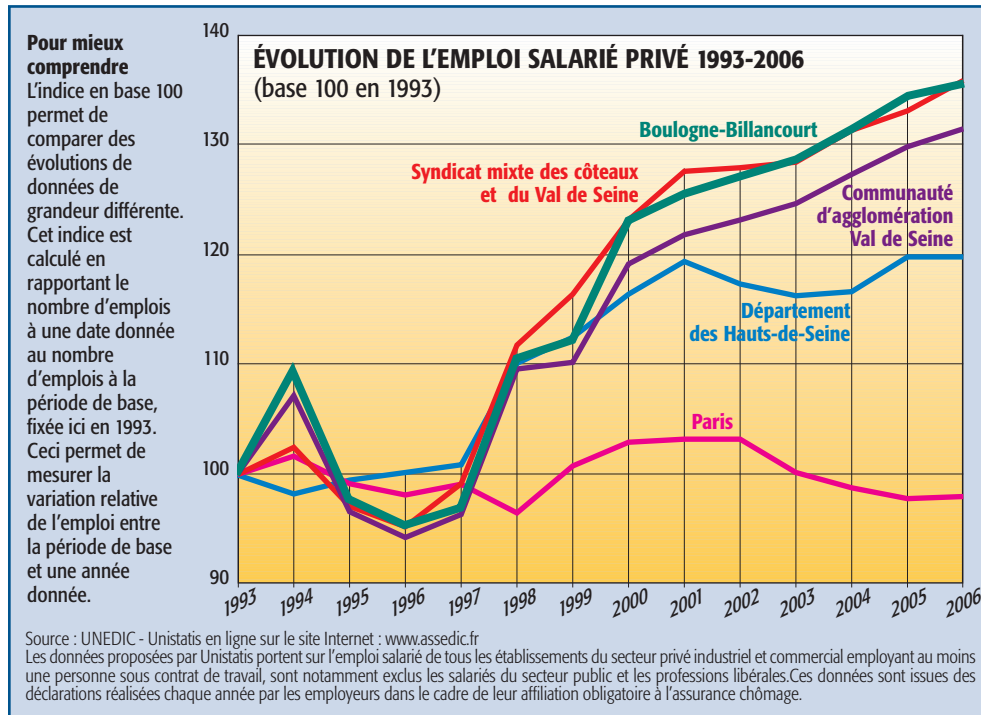
■ Propos recueillis par Christine Serou

#### Crèche Attitude

35 ter av. Pierre-Grenier  
<http://www.creche-attitude.fr>

## Progression constante de l'emploi salarié privé à Boulogne-Billancourt

Les chiffres communiqués par l'UNEDIC permettent de comparer l'évolution de l'emploi salarié privé sur les territoires de Boulogne-Billancourt, la Communauté d'agglomération Val-de-Seine (Boulogne-Billancourt et Sèvres), le Syndicat mixte des Coteaux et du Val de Seine (Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Vanves, Meudon, Sèvres, Saint-Cloud, Garches, Vaucresson, Marnes-la-Coquette, Ville d'Avray et Chaville), le département des Hauts-de-Seine et la ville de Paris. Ces données confirment l'attractivité de Boulogne-Billancourt au cœur d'un territoire dynamique en termes de création d'emplois. Alors que l'emploi salarié privé connaît une stabilité voire un déclin à Paris, il progresse nettement à Boulogne-Billancourt, depuis 1997. Le département des Hauts-de-Seine a suivi la même tendance malgré un léger infléchissement depuis 2001.



## Un nouvel Espace cyber-base emploi à votre service

Après plusieurs semaines de travaux, le nouvel Espace cyber-base emploi de la Maison des entreprises et de l'emploi du Val de Seine vient d'ouvrir ses portes au rez-de-chaussée de l'annexe de l'hôtel de ville. Doté de locaux plus vastes et mieux équipés, l'Espace cyber-base emploi regroupe l'espace ressources du service accueil-information-emploi, anciennement installé rue Paul-Bert, et l'espace cyber-jeunes de la mission locale. Quel que soit leur âge, toutes les personnes en recherche d'emploi, les responsables ou les créateurs d'entreprises, peuvent désormais accéder aux 24 postes informatiques performants mis à



leur disposition et consulter la presse quotidienne et une documentation spécialisée (presse, annuaire d'entreprises, bases de données). Deux animateurs sont également disponibles pour leur apporter conseils et astuces et proposer des ateliers d'initiation à Internet et au multimédia. En attendant l'ouverture d'une plateforme similaire à Sèvres, cette structure accueille à la fois les Bouloonnais et les Sévriens.

Pour ceux que les métiers du bâtiment intéressent, une plateforme spécifique a ouvert ses portes en juin au pied du chantier de la ZAC Seguin Rives de Seine.

- Espace cyber-base emploi, 24 bis, avenue André-Morizet, rez-de-chaussée.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Pour tout renseignement, numéro provisoire : 01 55 18 48 41.

- Plateforme des métiers du bâtiment, 59, rue Yves-Kermen (angle Émile-Zola). Tél. : 01 55 18 55 34.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

## Doctor Web s'installe en ville

L'éditeur de solutions informatiques antivirus Doctor Web a élaboré une nouvelle stratégie pour asseoir sa présence sur le marché français. L'entreprise internationale ouvre de nouveaux bureaux à Boulogne-Billancourt et met à la disposition du marché un nouveau site web, en français. Les clients de Doctor Web pourront y trouver toutes les informations concernant les solutions, ainsi qu'une boutique en ligne et la possibilité de télécharger gratuitement CureIt ! le kit de désinfection édité par Doctor Web. En parallèle de ce nouvel outil, Doctor Web met en place une politique active de recherche de partenaires, grossistes et revendeurs, afin de l'accompagner dans son développement dans l'Hexagone.

Site : <http://www.drweb.fr>

- Doctor Web France

88 ter, avenue du Général-Leclerc.

Courriel : [bienvenue@drweb.com](mailto:bienvenue@drweb.com)

## Résultats en forte progression pour Colas

Le groupe français de construction de routes Colas, filiale de Bouygues, a réalisé au premier semestre un résultat net de 117 millions d'euros contre 70 millions d'euros pour la même période de 2006. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 4,925 milliards d'euros pour la même période, contre 4,507 au premier semestre 2006, soit une hausse de 9,3 %. L'objectif de chiffre d'affaires pour l'exercice 2007 est « maintenant supérieur à 11,4 milliards d'euros », selon le groupe.

## Nouvelles sociétés

**Resolve IT (Resolve Informatique Télécommunications)** propose aux entreprises la création de sites web, la vente de leurs matériels et logiciels et la maintenance de leur parc informatique. Resolve IT peut également assurer des formations ciblées.

- Resolve IT : 40, rue des Longs-Près.

Tél : 09 54 707 707.

Site : [www.resolve-it.fr](http://www.resolve-it.fr)

**Lkformation** accompagne les entreprises dans la mise en place opérationnelle et pratique de la réforme de la formation professionnelle continue. Elle les aide à optimiser leur budget et à développer leurs outils de gestion administrative. Lkformation propose également des formations en bureautique, web et PAO.

- LKformation : 24, rue de Solferino.

Téléphone : 01 46 08 45 05.

ou au 06 07 31 24 82.

Courriel : [lkformation@free.fr](mailto:lkformation@free.fr)

## La vie des entreprises

**Développement à l'international****Hauts-de-Seine International au service des PME**

Prospecter de nouveaux marchés à l'étranger n'est pas chose facile pour les petites et moyennes entreprises (PME). Créé en 1989, Hauts-de-Seine International réunit les acteurs clés du développement international des PME : conseil général des Hauts-de-Seine, CCIP Hauts-de-Seine, chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine, MEDEF délégation Hauts-de-Seine, CGPME Hauts-de-Seine, CCE Hauts-de-Seine. Ce réseau et une équipe de spécialistes soutiennent les entreprises dans leurs ambitions internationales en les appuyant lors des étapes clés de leur stratégie à l'exportation : études de marché, prospection, journée-pays, missions collectives ou individuelles à l'étranger, soutien au VIE (Volontariat international en entreprise), afin de mieux appréhender les marchés lointains et difficiles d'accès.

À chaque pays, un contact :

**Japon** : Mathilde Bertrand-Bourlaud  
mbertrandbourlaud@cg92.fr

**Chine** : Amélie Papin - apapin@cg92.fr

**Inde** : Cécile Hautefort-Hegazy  
chautefort@cg92.fr

**Émirats arabes unis** : Cécile Hautefort-Hegazy - chautefort@cg92.fr

**VIE** : Pierre Mouillet - pmouillet@cg92.fr  
ou Boris Solecki : bsolecki@cg92.fr

Les conseillers de Hauts-de-Seine International seront également présents les 10 et 11 octobre 2007, au salon Avenir export et les 23 et 24 octobre 2007, au salon Planète PME.

• Pour toute information, contactez Cécile Hautefort-Hegazy au 01 47 29 39 06, ou visitez le site Internet

<http://entreprises-emploi.hauts-de-seine.net>

**Un blog pour l'emploi**

L'effet communautaire des blogs a prouvé son efficacité sur des marchés très verticaux. Les créateurs du site [www.unjobaboulogne.com](http://www.unjobaboulogne.com) tente de l'adapter au secteur de la recherche d'emploi avec une approche très localisée. Ce nouveau blog recense les offres d'emploi présentes sur Boulogne-Billancourt et permet à l'internaute de les localiser sur une carte de la ville. Pour son lancement, le site propose à toute société domiciliée ou recherchant de nouveaux collaborateurs sur la commune, de le faire gratuitement. Affaire à suivre.

• [www.unjobaboulogne.com](http://www.unjobaboulogne.com)

**14 000 m<sup>2</sup> de bureaux pour La Lucette**

La compagnie La Lucette vient de signer une promesse pour acquérir 14 000 m<sup>2</sup> de bureaux à l'angle du cours Émile-Zola et de l'avenue Yves-Kermen. Une copromotion de Nexity et Vinci qui devrait être livrée au second semestre 2010.

**JC Decaux signe avec le métro de Shanghai**

Le groupe français d'affichage et de mobilier urbain JC Decaux, dont le siège est à Boulogne-Billancourt, a remporté un contrat d'exclusivité de quinze ans avec le métro de Shanghai. Sur la totalité de sa durée, cet accord devrait rapporter un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros. Le groupe JC Decaux gèrera pour la Shanghai Metro Shengtong Ltd. La mise en place et la gestion de la publicité sur la totalité de son réseau. Ce contrat montera progressivement en puissance. Il concerne les cinq lignes actuellement en service et il sera étendu à terme aux huit lignes supplémentaires, construites d'ici à 2012. La Chine, où JC Decaux est présent dans 21 villes, est désormais le troisième pays du groupe en termes de chiffre d'affaires.

**Employeurs le guide des contrats de travail vient de paraître**

La rentrée est souvent propice au recrutement dans les entreprises. Un guide pratique entend

aider les employeurs à se repérer dans la profusion et la complexité des contrats.

• *Le Guide commenté des contrats de travail*, de Christian Goux. Éditions d'Organisation, 174 pages, 25 euros.

**Immobilier les prix se tassent dans l'ancien**

Les prix de l'immobilier ancien se sont tassés au cours de l'été, avec une petite hausse sur les maisons et une petite baisse sur les appartements, selon le baromètre de Seloger.com et l'indice BoursopAP, publié au mois de septembre.

**BmyKey vous aide à trouver**

BmyKey, cette société créée par deux jeunes entrepreneurs, Katya Thomas et Pierre Vassard, vient de lancer un site d'annonces immobilières d'un nouveau genre. Il propose de nombreux services inédits dont celui de la cartographie de Google qui permet de situer et même de visualiser les images satellites du bien. Les internautes peuvent découvrir tous les avantages du quartier où se situe le bien à vendre, à acheter ou à louer. La proximité de crèches, d'écoles, de boulangeries, de lycées... Gratuit jusqu'au début 2008, différents tarifs seront ensuite proposés aux particuliers et aux agences immobilières qui peuvent d'ores et déjà déposer leurs annonces sur le site. À noter, le site est disponible en français et en anglais.

• BmyKey : 105, rue Gallieni.

Tél. : 06 27 14 43 93.

[www.bmykey.com](http://www.bmykey.com)

**Le groupe d'imprimerie Qualibris****rachète le belge Lesaffre**

Pour un montant non divulgué, Qualibris (ex. Partenaires Book), le leader français de la fabrication de livres en couleur, dirigé par Thierry de Bardies, a racheté la totalité du capital de l'Imprimerie Lesaffre.

Cette acquisition permet la création avec Fleurus BD à Charleroi (Belgique) d'un pôle qui devient le leader européen de l'impression et de la reliure de bandes dessinées avec la production de 25 millions d'exemplaires par an. Qualibris dont le siège est à Boulogne-Billancourt réalise un chiffre d'affaires de 130 millions d'euros avec un effectif de 1 100 personnes, réparties en France et en Belgique.

**Renault****Alain Dassas remplacé par Bernard Rey à la tête de l'écurie de F1**

Alain Dassas, nommé directeur financier de Nissan quitte la tête de l'écurie Renault de F1. Il est remplacé par l'actuel directeur délégué à la présidence de Renault, Bernard Rey. C'est sous la présidence d'Alain Dassas, que Renault a réitéré l'exploit de 2005, remporter les Championnats du monde constructeurs et pilotes avec Fernando Alonso la saison dernière. « D'un point de vue professionnel, nous avons atteint l'objectif fixé lorsque j'ai intégré cette fonction : mettre en place les conditions pour pérenniser l'engagement de Renault dans cette discipline. L'équipe est aujourd'hui en bonne santé et bien placée pour retrouver sa place aux avant-postes l'an prochain. »

Son successeur Bernard Rey, né en 1946, est entré chez Renault fin 1969 et a été, au cours de sa carrière, responsable du sport automobile chez Nissan.

**Professionnels de santé la CPAM vous conseille par téléphone**

Ouvert peu de temps avant l'été par la caisse primaire d'assurance maladie des Hauts-de-Seine, le numéro d'appel unique pour tous les professionnels de santé du département, premier du genre en France, traite en moyenne 350 appels par jour. Une équipe de 19 personnes qualifiées apporte une réponse professionnalisée sur des sujets aussi divers que le suivi des feuilles de soins, l'installation du praticien, sa convention, les réglementations en vigueur, le système SESAM-Vitale (feuilles de soins électroniques, cartes vitales). Dans 90 % des cas une réponse est apportée lors du premier contact. Pour les 10 % restants, la CPAM effectue des recherches ou sollicite l'avis d'experts.

• Vous êtes un professionnel de santé, vous avez besoin d'un conseil, n'hésitez pas, composez le : 0 821 20 33 92.